

Renouvellement de la Charte du Parc naturel régional du Doubs

Atelier participatif à l'attention des habitantes et habitants, membres, associations, institutions et partenaires

Mercredi 31 mars 2021 – Visioconférence

Objectif principal : informer les participants du processus de renouvellement de la Charte, présenter les travaux en cours, l'état de situation des objectifs et orientations futures, récolter les avis et attentes des participants et les faire voter sur les options retenues pour l'instant. Cet échange permettra de vérifier si les orientations prises sont en phase avec les attentes des participants et si des ajustements sont nécessaires avant de poursuivre le processus.

Programme

Arrivée et bienvenue	
17.15	Ouverture de l'accès à la visioconférence Vérifications techniques <i>Université de Berne</i>
17.30	Mots de bienvenue, présentation du contexte et des objectifs de l'atelier <i>Véronique Gigon, présidente du Parc</i> <i>Régis Borruat, directeur du Parc</i>
Présentation du processus	
17.45	La Charte du Parc du Doubs : de quoi s'agit-il ? Le processus de renouvellement de la Charte : où en est-on ? <i>Régis Borruat, directeur du Parc</i>
Objectifs futurs du Parc : état des lieux, sondage	
18.00	Présentation de l'état d'avancement des objectifs dans les 4 domaines stratégiques : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation et valorisation de la nature et du paysage - Renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable - Sensibilisation et éducation au développement durable - Gestion et communication Discussion : avis, attentes, suggestions des participants Sondage en ligne <i>Université de Berne, Régis Borruat, animateur externe</i>
Prochaines étapes	
19.20	Prochaines étapes, mots de conclusion <i>Régis Borruat, directeur du Parc</i> <i>Jacques-André Maire, vice-président du Parc</i>
19.30	Fin